



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 -- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Matière PRODUITS DE LA SÉRIE 0800 (HUILE MINÉRALE) (Voir en page 5 pour la liste complète des codes de produits de la série 0800)		Date de révision 7/3/08			
Date précédente de révision 28/6/07	Titre du fichier Série\0800f	Utilisation de la matière Diverses			
Nom du fabricant et lieu d'émission LE GROUPE INTERNATIONAL, INC. 50 SALOME DRIVE TORONTO (ONTARIO) CANADA M1S 2A8		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE 416 - 293 - 4151 jour et soir Numéro de téléphone de l'émetteur 416 - 293 - 4151			
Lieux de fabrication					
50 Salome Dr. Toronto, ON Canada M1S 2A8	7106 Highway 146 North Baytown, TX 77520	2875 North Main St. Oshkosh, WI 54901	1100 East Main St. Titusville, PA 16354	45 Route 446 Smethport PA 16749	1140 Canal Boulevard Richmond, CA 94804

SECTION 2 -- COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Aucun des ingrédients dangereux tels que définis par Loi sur les produits dangereux du Canada (Loi C70) ou la loi 29 CFR 1910.1200 de la OSHA.

Appellation chimique Sans objet	Famille chimique Hydrocarbure de pétrole	No de registre CAS Voir en page 5
------------------------------------	---	--------------------------------------

SECTION 3 -- IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets potentiels pour la santé (Cotation SIMD)

Danger d'incendie: 1 | Danger pour la santé: 0 | Réactivité: 0 | Protection individuelle: Voir section 8
0 = MINIME 1 = LÉGER DANGER 2 = DANGER MOYEN 3 = DANGER GRAVE 4 = EXTRÊME DANGER

SECTION 4 -- MESURES DE PREMIERS SOINS

YEUX	Rincer les yeux généreusement à l'aide de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin si la blessure nécessite un traitement médical.
PEAU	Laver à l'aide de l'eau et du savon les régions qui sont entrées en contact avec la matière.
INHALATION	Retirer la personne vers un endroit bien aéré pour prendre de l'air frais et appeler un médecin si les symptômes respiratoires nécessitent un traitement médical.
INGESTION	Suite à l'ingestion, la matière ne présente pas de propriétés à effets toxiques aigus. Si la matière est ingérée, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin.

SECTION 5 -- MESURES DE COMBAT CONTRE LES INCENDIES

Inflammabilité OUI [X] NON []	Si oui, en quelles conditions? Supportera une flamme au-delà du point d'éclair.
Moyens d'extinction Utiliser un brouillard d'eau, ou un extincteur à mousse, poudre sèche ou CO ₂ . Ne pas utiliser directement de jet d'eau.	



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière : PRODUITS DE LA SÉRIE 0800 (HUILE MINÉRALE)

Version:2

Méthodes spéciales

Utiliser de l'eau pour maintenir la fraîcheur des récipients.

DONNÉES SUR LES INCENDIES ET LES EXPLOSIONS

Point d'éclair (ASTM D92) > 130°C	Limite supérieure d'explosivité (% par volume) 7,0 %	Limite inférieure d'explosivité (% par volume) 0,9%	
Température d'auto-inflammation Non disponible	Classification d'inflammabilité TMD Pas dangereux	Produit de combustion dangereux CO ₂ , CO (voir la section 10)	
Sensibilité aux chocs Sans objet	Vitesse de combustion Sans objet	Puissance explosive Sans objet	Sensibilité à la décharge d'électricité statique Sans objet

SECTION 6 -- MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

FUITES OU DÉVERSEMENTS	Récupérer le produit libre. Maintenir hors des égouts et des cours d'eau en utilisant l'endiguement ou captage. Récupérer et placer dans des récipients appropriés aux fins de recyclage ou d'élimination, conformément aux prescriptions des lois locales, provinciales ou de l'État, ou fédérales en vigueur.
------------------------	---

SECTION 7 -- MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Aucune précaution particulière en fait d'équipement. Éviter l'exposition directe à la lumière du jour.

SECTION 8 -- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Des vêtements de protection anti-éclaboussure, des gants et des chaussures résistant aux éclaboussures et une protection oculaire doivent être portés en vue de prévenir l'exposition à la peau et aux yeux.

SECTION 9 -- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence Clair	Odeur Aucune	État physique Liquide à 25°C	pH Sans objet
Pression de vapeur (mm Hg) < 0,01 à 25°C	Densité de vapeur (air = 1) > 5	Point d'ébullition > 230°C	Solubilité dans l'eau (20°C) < 0,1%
Taux d'évaporation (acétate de butyle =1) < 0,01	Point de congélation Sans objet	Volatiles (par volume) < 1,0%	Gravité spécifique (25°C) 0,80-0,90
Coeff. de distribution eau / huile < 0,01	Point de fusion Sans objet	Masse moléculaire Indéfinie	Seuil de l'odeur (PPM) Non disponible

SECTION 10 -- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique YES [X] NO []	Sinon, en quelles conditions?
Compatibilité d'autres matières OUI [] NON [X]	SINON, lesquels? Forts agents oxydants comme les peroxydes, le chlore
Réactivité et en quelles conditions Stable	
Produits à décomposition dangereuse Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et autres produits tels que l'aldéhyde et les cétones selon les conditions d'oxydation.	

SECTION 11 -- INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Classification de cancérogénicité		Voie d'entrée	
IARC : Non listé	ACGIH: Non listé	Contact cutané []	Tox. aigüe – inhalation []



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière : PRODUITS DE LA SÉRIE 0800 (HUILE MINÉRALE)

Version:2

OSHA: Non listé		Absorption cutanée []	Tox. chronique par inhalation [X]
NTP : Non listé		Contact oculaire []	Ingestion []

Effets de l'exposition aiguë à la matière
Aucun connu

Effets de l'exposition chronique à la matière
L'exposition à 100 g/m³ de vapeur d'huile produit certaines modifications des tissus pulmonaires (microgranulomes d'huile chez les animaux). Il est reconnu que l'aspiration d'une grande quantité peut être cause de pneumonie lipidique.

LD ₅₀ de matière : spécifier l'espèce et la voie 50 000 mg/kg orale, rats	LC ₅₀ de matière : spécifier l'espèce Non disponible	Limite d'exposition à la matière 5 mg/m ³ VLE/MPT pour les vapeurs d'huile (A.C.G.I.H)	Propriété irritante de la matière VLE établi pour prévenir l'irritation
Capacité de sensibilisation de la matière Inconnue	Cancérogénicité / Mutagénicité de la matière Non cancérogène selon les études à ce jour. Essai d'Ames négatif.	Effets de la matière sur l'appareil reproductif Aucun connu.	Matières synergiques Aucun connu.

SECTION 12 -- INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse pour l'environnement. Néanmoins, la matière provenant de déversements et autres déchets produits doivent être éliminés adéquatement conformément à toutes les lois locales, d'États ou provinciales et fédérales.

SECTION 13 -- CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Cette matière n'est pas un déchet dangereux selon le RCRA. Suivre les lois locales qui réglementent l'élimination appropriée.

SECTION 14 -- INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Nom DOT d'expédition approprié	Non réglementé
Classification DOT des risques	Sans objet
Table 172.101 des mat. dang. DOT	Non listé
Annexe à la section DOT 172.101	Non listé
Étiquettes DOT exigées	Aucune
Plaques-étiquettes DOT exigées	Aucune
Classification TDG	Non contrôlée en vertu du TDG (Canada).

SECTION 15 -- INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut FDA	Voir la fiche d'information technique sur le produit.
Quantité CERCLA à déclarer	Cette matière n'a pas à être déclarée selon la norme 40 CFR partie 302.4.
Produits chimiques dang. OSHA	Aucun selon la norme 29 CFR 1910.1200
RCRA	Cette matière n'est pas un déchet dangereux selon la RCRA..



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière : PRODUITS DE LA SÉRIE 0800 (HUILE MINÉRALE)

Version:2

Statut SARA	Sections 311 et 312: ne s'appliquent pas Section 313: aucun
Statut TSCA	Ce produit, ou ses ingrédients sous forme de mélange, paraît à l'inventaire du TSCA.
Statut SIMDUT	Il ne s'agit pas d'une matière contrôlée telle que définie par la Loi sur les produits dangereux au Canada (Loi C70)
Liste de la Proposition 65 de Californie	Cancérogène: aucun Effets néfastes sur l'appareil reproductif : aucun
Liste des substances du Massachusetts	Aucune
Liste des substances dangereuses du New Jersey	Aucune
Liste des substances dangereuses de la Pennsylvania	Aucune
Statut LIS canadien	Listé
CONEG	Conforme

SECTION 16 -- AUTRES

Source utilisée :

A.C.G.I.H. (Documentation sur les valeurs de seuil), RTECS, monographie CIRC, Oxford Toxicology Forum, Assemblée spéciale sur les hydrocarbures.

Préparée par
I. Davie

Signature
Ian Davie

Déclaration de désistement

Cette fiche signalétique n'est fournie qu'à titre d'information seulement. Nous croyons que les énoncés, l'information technique et les recommandations contenus dans le présent document sont considérés comme fiables, et ils sont présentés sans garantie ni condition d'aucune sorte, expresse ou implicite. LE GROUPE INTERNATIONAL, INC. n'assume aucune responsabilité pour quelque perte, dommage ou dépense, que ce soit, direct ou corrélatif, découlant de l'utilisation de notre produit. L'utilisateur a la responsabilité de déterminer si l'information est adéquate et suffisamment complète pour l'utilisation ou l'application prévue. Nous n'assumons aucune responsabilité légale et nous ne donnons aucune permission, incitation ou recommandation de pratiquer quelque invention brevetée que ce soit sans permis. De plus, l'utilisateur a l'obligation de n'utiliser cette matière qu'en toute conformité avec la réglementation sur la santé, la sécurité et l'environnement.



LE GROUPE INTERNATIONAL, INC.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Matière : PRODUITS DE LA SÉRIE 0800 (HUILE MINÉRALE)

Version:2

NUMÉRO DE PRODUIT	NUMÉRO DE REGISTRE CAS
0807A	8042-47-5
0809A	8042-47-5
0812A	8042-47-5
0815A	64742-54-7
0818A	8042-47-5
0820A	8042-47-5
0822A	8042-47-5
0825A	64742-54-7
0835A	8042-47-5
0838A	8042-47-5
0850A	8042-47-5
0850B	64742-54-7
10NF	8042-47-5
11NF	8042-47-5
12 NF	8042-47-5
13NF	8042-47-5
15NF	8042-47-5
16USP	8042-47-5
18USP	8042-47-5
20USP	8042-47-5
21USP	8042-47-5
22USP	8042-47-5
24USP	8042-47-5
30USP	8042-47-5
31USP	8042-47-5
35USP	8042-47-5
38USP	8042-47-5
40USP	8042-47-5
50USP	8042-47-5
55USP	8042-47-5
5NF	8042-47-5
6NF	8042-47-5
7NF	8042-47-5
8NF	8042-47-5
9NF	8042-47-5